



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, le Comité Syndical dûment convoqué le 22 juin, s'est réuni à 18 heures à la salle des fêtes de Montéléger sous la présidence de Monsieur Francis VANDERMOERE, Président du syndicat.

Nombre de membres en exercice : 24 Présents : 13 Procurations : 2

Date de la convocation : 21/06/2021

**PRESENTS** : Jacqueline BALET, Bernard MAZET, Laurent DURET, Christian SALENDRES, Philippe JOANNIN, Frédéric LECLERCQ, Francis VANDERMOERE, Philippe IROLLA, Alain TERRAIL, Dominique BERARD, Patrick CITERA, Alberte GREGOIRE, Laurent CHALAVON

**EXCUSES** : Bruno TABARDEL (pouvoir à J.BALET), Sébastien DELARBRE (pouvoir à A.TERRAIL)

**ABSENTS** : Yves SANGOUARD, Fabien CAYRAT, Laurent MORE, Christian BERNARD, Cyril DUFOUR, Thierry PION, Pascal PEREZ, Virginie BRUYERE, Bernard PORCHER

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Frédéric LECLERCQ

**DIFFUSION** :

A tous les délégués, aux mairies adhérentes pour affichage

Séance ouverte à 18H00

L'approbation du compte-rendu du comité syndical du 31 mars 2021 s'effectuera lors du prochain comité syndical.

### **Ordre du jour**

1/ Vote RAD2020

2/ Vote cahier des charges des lotissements privés/communaux, version 7

3/ Décision modificative (opération d'ordre budgétaire)

Questions diverses.

### **1/ Rapport d'Activités du Délégué 2020 (RAD2020)**

Le Président laisse la parole à Christophe BEDOUAIN, représentant notre délégué, pour présenter le RAD2020.

- Concernant le volume d'eau perdu, un délégué informe qu'il serait judicieux de connaître le coût de ces volumes perdus. C. Bedouain se renseigne auprès de ses services compétents en la matière.
- La vente en gros à Portes les Valence a diminué à cause de sa connexion sur le réseau des eaux de Valence (agglomération). La baisse devrait continuer.  
Il ressort un rendement de 87% sans Portes les Valence contre 91.2% avec Portes.
- Le réseau de Combovin Léoncel a été amélioré supprimant les coups de bélier sur la conduite. Suite à une étude réalisée par le délégué, malgré une forte pression due au dénivelé naturel, il n'est pas possible de

faire installer une turbine, comme cela a été demandé par un délégué, car il n'y a pas assez de débit ; contrairement à la commune de Peyrus où le débit est beaucoup plus important.

- Bornes de puisage : sur les deux bornes installées (1 à Montéléger et 1 à Beaumont), une seule facture a été effectuée pour 40 m<sup>3</sup> sur Montéléger; le reste des mètres cube consommés ne sont pas facturés (36.28m<sup>3</sup> pour Beaumont et 50m<sup>3</sup> pour Montéléger). C. Bedouain se renseigne sur la possibilité d'installer une alerte à chaque prise d'eau.... Malgré le non-paiement, il y a au moins la certitude que le réseau ne peut être pollué lors du puisage.
- Contrat SMESV/Veolia de 2016 : les charges ont été sous-estimées ce qui fait que le contrat fait ressortir un déficit annuel (près d'un million d'euros depuis le début). Certaines prestations étaient réalisées jusqu'à ces jours par le délégataire alors qu'elles n'étaient pas comprises dans le contrat. Elles sont dorénavant facturées au SMESV, après acceptation d'un devis.
- Un audit « sécurité » a été réalisé par le délégataire ; une rencontre est prévue très prochainement pour un compte-rendu pour décider d'une marche à suivre.
- Travaux par le délégataire sur le patrimoine :
  - Réfection des réservoirs de Ladeveau : le marché a été attribué
  - Château d'eau de l'Alouette + la fresque : l'appel d'offres est bientôt lancé
- Les impayés : il est demandé au délégataire d'envoyer aux CCAS des communes la liste des personnes qui ont des problèmes d'impayés permettant ainsi de venir en aide aux familles qui pourraient en avoir besoin sans qu'elles en fassent la demande. C. Bedouain voit avec le service concerné.

Fin de la présentation. Le Président demande aux membres présents d'approuver ce RAD2020.

**Rapport approuvé à l'unanimité.**

## **2/ Cahier des Charges des lotissements privés et communaux – version 7-2021**

Le Président signale aux membres présents que des précisions sur certains points doivent être rajoutées à la version 6-2021 du cahier des charges des lotissements. Il énumère les modifications à apporter conformément au document ci-annexé. Le document doit subir encore des rajouts, notamment les références du CCTG dans le paragraphe C Clauses techniques du réseau.... page 15 pour les lotissements privés. Les membres présents décident d'approuver le cahier des charges avec le rajout dans le paragraphe C Clauses techniques du réseau...

**Voté et approuvé à l'unanimité.**

## **3/ Décision modificative**

Des opérations d'ordre budgétaires sont nécessaires afin d'alimenter le compte en investissement n° 28181 : installation générale, agencement..... pour un montant de 2 028.63 €

**Voté à l'unanimité.**

Fin des délibérations.

## **Questions diverses :**

Le Président informe que les appels d'offres lancés pour les travaux de renforcement réseau 2021-2025 et pour Ladeveau ont été attribués :

- Travaux : groupement Chapon-Rampa
- Ladeveau : Etandex pour l'étanchéité et 01 Pompagement pour les tuyauteries hydrauliques

Il informe également que la situation financière du SMESV est très satisfaisante ; la réalisation de certains travaux prévus dans le programme n'était pas nécessaire. D'où pour le syndicat, une économie qui pourra servir à d'autres dépenses.

La séance est levée à 20h15.

**Francis VANDERMOERE**

